

Politique de santé

Un livre blanc se prépare pour répondre aux manques de la conférence du handicap

Publié le 30/05/23 - 18h06

La Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys estime que les annonces de la conférence du handicap n'apportent pas de réponse structurelle à la hauteur des enjeux. Elle prépare un livre blanc.

À la différence d'autres organisations, la Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys en France (Fisaf) a fait le choix de participer à la conférence nationale du handicap (CNH) le 26 avril. Elle considère que les réponses apportées ne sont pas à la hauteur de l'ambition qui devrait être celle d'une politique publique handicap en France au cours des trois prochaines années. Elle explique dans une note que faute de réformes structurelles — comme une loi de programmation en faveur d'une société inclusive et la mise en chantier d'une vraie cinquième branche — le cadrage manque de clarté et reste bloqué sur des systèmes d'organisation inadaptés à une effectivité des droits des personnes et une accessibilité universelle.

Les moyens d'un acte 2 de l'école inclusive

La Fisaf s'interroge notamment sur l'acte 2 de l'école inclusive. Il repose sur une coopération entre l'Éducation nationale et le secteur médico-social dont la méthode et les moyens ne sont toujours pas garantis. "*Les établissements et services médico-sociaux (ESMS) semblent être réduits à un rôle de simples prestataires, destinés à remplir une mission utilitaire auprès de l'école, et non auprès des jeunes en situation de handicap eux-mêmes, dans une perspective plus large de pouvoir d'agir dans une société inclusive*", écrit la Fisaf qui désespère de ne pas voir aboutir les décrets sur la coopération et le fonctionnement en dispositif intégré attendus depuis 2019.

La Vie active lance un plaidoyer pour les enfants sans solution

Adhérente de la Fisaf, l'association La Vie active dans le Pas-de-Calais publie un plaidoyer intitulé *Aucun enfant sans solution, c'est pour quand ?*. Elle y dénonce un acte 2 qui fait porter la charge de l'inclusion sur les seuls proches aidants. Ce document a été rédigé avec les sénatrices du département Sabine Van Heghe (Groupe socialiste, écologiste et républicain) et Cathy Apourceau-Poly (Groupe communiste républicain et citoyen). "*L'inclusion ne se décrète pas, elle se construit avec l'Éducation nationale, les collectivités territoriales, les services de l'État et tous les acteurs du social et du médico-social*", écrivent-elles. Et d'ajouter : "*compte tenu du manque criant de moyens affichés, l'inclusion ne peut être qu'un vœu pieux, ou pire, une destruction méthodique des établissements [...] sans apporter de solutions*".

Elles réclament :

- une augmentation de places en établissements et services enfants et adultes ;
- une reconnaissance des établissements spécialisés ouverts sur l'extérieur ;
- l'augmentation des professionnels en charge des élèves handicapés dans l'Éducation nationale ;
- la revalorisation des professionnels du médico-social.

Droits sociaux en Esat et livre blanc

L'autre sujet d'inquiétude de la Fisaf porte sur la mise en œuvre des droits sociaux des travailleurs handicapés en

établissements et services d'aide par le travail (Esat). "Si nous partageons le principe de faire converger leurs droits sociaux avec ceux des autres salariés, il nous semble essentiel qu'ils continuent de relever du Code de l'action sociale et des familles et que la mission des Esat, liée à l'insertion sociale et professionnelle, soit maintenue et garantie", précise la Fisaf. Mais ce double statut pose de nombreuses questions non tranchées à ce jour :

- droits sociaux ;
- devenir des travailleurs d'Esat à trop faible productivité ;
- financement des futures cotisations sociales comme garantes de l'accès aux droits.

Enfin, la Fisaf s'interroge sur l'absence de mesures significatives pour développer l'attractivité du secteur. "Le sentiment d'être un acteur qui doit subir les contraintes actuelles et non pas d'un acteur qui doit être soutenu dans son action, reste le sentiment dominant à l'issue de cette CNH", conclut-elle. Son conseil d'administration a donc décidé d'engager, avec ses adhérents et avec tous ceux qui voudront les rejoindre, des travaux rappelant ce que devrait être le cœur des politiques publiques pour les personnes handicapées (livre vert) et les conditions de la réussite (livre blanc).

Liens et documents associés

- La note de la Fisaf [PDF]
- Le plaidoyer de La Vie active [PDF]

Emmanuelle Deleplace

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>